

**Carences et améliorations nécessaires  
de la signalisation et des dispositions  
aux abords et dans les échangeurs des  
autoroutes et routes express à chaussées  
séparées.**

La signalisation autoroutière doit être pensée en se mettant dans la peau d'un automobiliste inexpérimenté ou altéré.

## **5 améliorations nécessaires :**

- 1 - La signalisation aux abords des bretelles d'accès**
- 2 – La signalisation sur les échangeur trompette**
- 3 - La signalisation dans les musoirs de divergence**
- 4 - La signalisation des bretelles de sortie pour éviter les entrées à contresens**
- 5 - La signalisation des bretelles d'entrée pour éviter la pénétration à contresens en tournant à gauche à l'extrémité.**

# 1 - La signalisation aux abords des bretelles d'accès

Une source d'erreur peut facilement provenir de l'emploi du panneau de présignalisation D43 (rectangle complet sur lequel est inscrite la flèche) que l'utilisateur peut confondre avec le panneau directionnel D21 (panneau rectangulaire incomplet se terminant en pointe) s'il n'est pas positionné clairement.



Le D21 signale que l'on doit tourner avant le panneau, sur la voie qui précède le panneau, tandis que le D43 présignale que l'on doit tourner sur la voie après le panneau qui suit le panneau à quelques dizaines de mètres.

Réaliser une signalisation directionnelle claire, visible et renforcée aux abords des bretelles d'accès. Cette signalisation est ambiguë C'est souvent le cas lorsque les bretelles d'entrée et de sortie se côtoient **comme on le voit sur les deux premières photos** :



**1<sup>ère</sup> photo** : panneau trop petit et mal placé  
Un piéton, qui se trouve dans le pré en face (cette photo) voit bien que la direction de "Ploudouble" est par la bretelle de droite, . . . mais .



2<sup>ème</sup> photo ci-dessus

... mais regardons les lieux sous l'angle de l'automobiliste qui circule sur la route (2<sup>ème</sup> photo) et qui est désorienté, âgé, avec de la buée sur le pare-brise et **peu au courant des normes** de positionnement des panneaux (confusion entre D43 et D21) : il peut très facilement penser par erreur que le petit panneau directionnel indique qu'il faut prendre la 2<sup>ème</sup> bretelle (**flèche rouge**).

Dans de tels cas fréquents, la signalisation directionnelle est responsable de l'intrusion à contresens.

**Ce n'est ni assez clair, ni assez visible.**



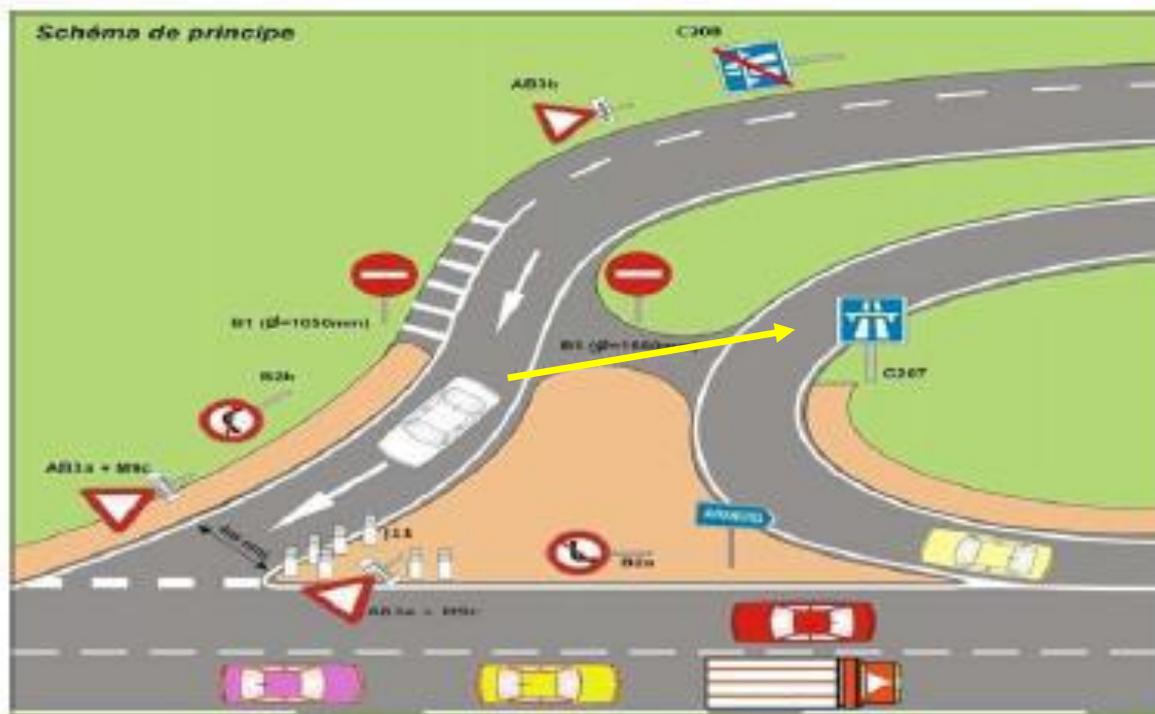
3<sup>ème</sup> photo

Si le panneau "Ploudouble" est plus grand mais surtout placé **plus à droite**, l'ambiguïté est levée.  
(Photomontage)

**C'est clair et visible**

**Bretelle de rattrapage.** Une bonne solution, lorsque les bretelles d'entrée et de sortie sont proches, est de ménager une solution d'échappatoire au contresensiste en construisant une bretelle de liaison pour le contresensiste.

Ci-dessous le schéma ci-contre tiré du document du SETRA montrant une petite bretelle qui permet de repartir à droite lorsque l'on se trouve devant les deux panneaux sens interdit. La flèche jaune n'est pas dans le schéma du SETRA, elle a été rajoutée.

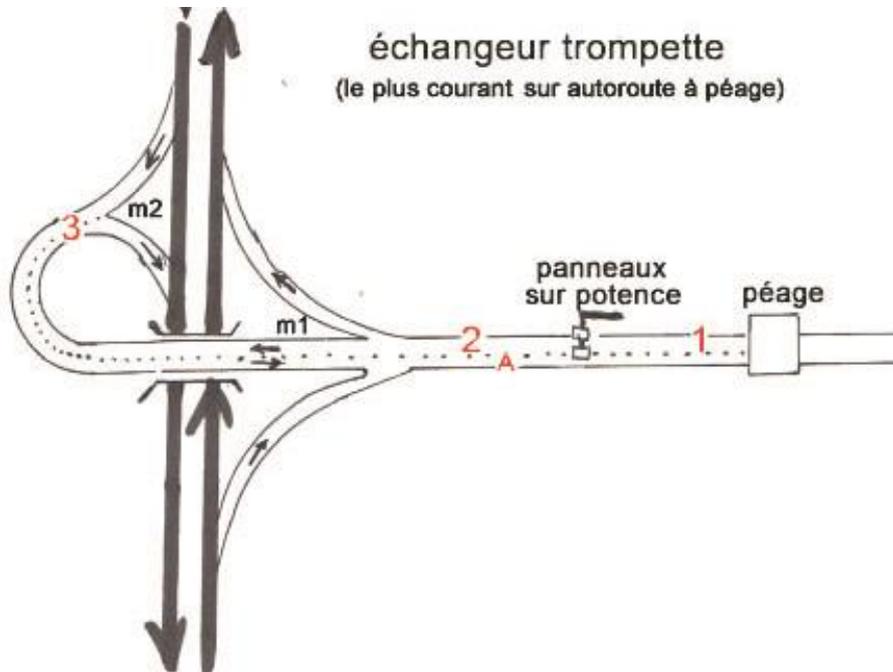


Mais on peut faire encore plus clair : Placer à cet endroit un panneau B21 rond bleu flèche à droite et établir une mini bretelle remettant l'automobiliste dans la bonne direction, comme l'indique la flèche jaune



## 2 – La Signalisation sur les échangeur trompette

Toujours dans les carences de signalisation directionnelles, intéressons-nous aux raisons qui, à l'amont, ont conduit par erreur notre automobiliste sur la bretelle de sortie. Suivons son cheminement sur un diffuseur trompette (une seule entrée pour péage). Ce cheminement va nous permettre de détecter les points où l'automobiliste est susceptible d'être induit en erreur et de mettre en évidence les lacunes de signalisation..



D'abord, 1<sup>ère</sup> erreur possible : juste après l'entrée du péage (il est en 1) il trouve devant lui, sur potence, deux panneaux de signalisation avancée Da31c (photo 4) : est inscrit par exemple sur le panneau de gauche "Foix, etc." et sur le panneau de droite : "Tarbes, Tournay et Bagnères". Officiellement ces panneaux sont destinés à signifier que pour Foix on doit cheminer sur la voie de gauche et que pour Tarbes on doit cheminer sur la voie de droite. Un conducteur inexpérimenté ou altéré voulant aller à Foix peut très bien penser que le panneau de gauche désigne la chaussée de gauche (**flèche bleue**), séparée de lui par des balisettes (photo ci-dessous) et qu'il devrait s'y trouver (point A du plan) mais qu'il a dû commettre une erreur : il va donc passer entre les balisettes pour corriger son erreur, sauf si une signalisation suivante proche (lorsqu'il arrive en 2) l'informe plus clairement. Mais malheureusement



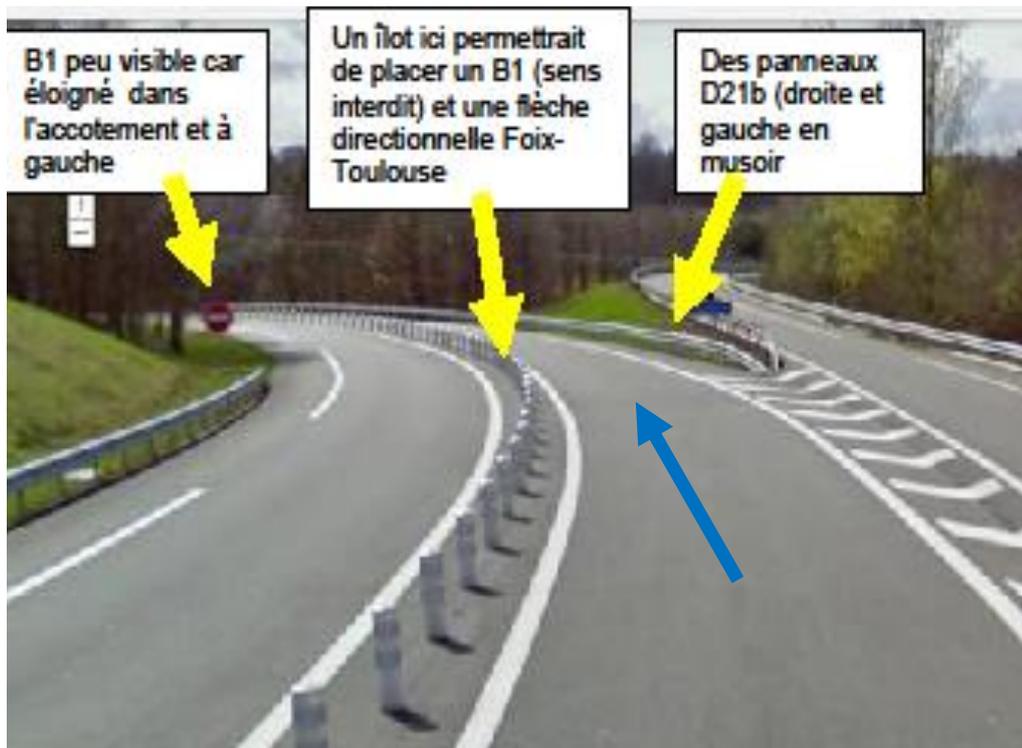
L'automobiliste est au point 1, voilà ce qu'il voit.

. . . Mais malheureusement, à l'aval au niveau du musoir m1 (photo ci-dessous) rien n'infirmes vraiment sa mauvaise manœuvre **flèche rouge**, (il y a juste un B1 sens interdit très à gauche) et rien ne l'informe que pour Foix c'est plus à droite (principe absurde exposé au point 3).



L'automobiliste est au point 2, voilà ce qu'il voit

### Ce qui aiderait bien l'utilisateur :



Une meilleure signalisation au niveau de ce musoir m1 lui aurait permis de comprendre sur quelle voie il doit être (**flèche bleue**) :

- des panneaux D21b dans le musoir indiquant à droite Tarbes, Tournay et Bagnères et à gauche Foix et Toulouse.
- constituer un îlot (photo ci-dessus) permettant d'y placer un B1 sens interdit bien visible à droite de la voie qui est en sens interdit comme c'est la règle, et un panneau directionnel D21b indiquant Tarbes, Tournay et Bagnères. Un tel îlot est en général réalisable.

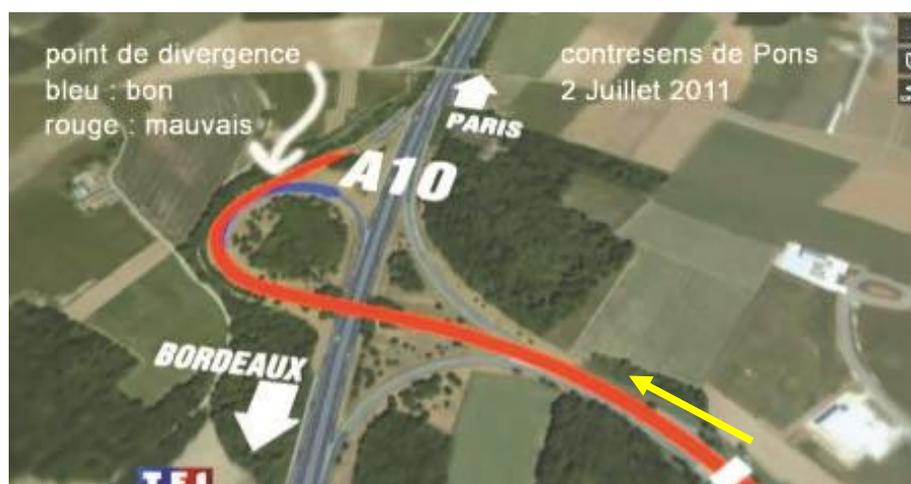
### 3 - La signalisation dans les musoirs de divergence : c'est en général mal indiqué et source de danger

Exprès en France on ne rappelle pas les directions sur les musoirs de divergence, pour éviter les manœuvres de dernière secondes : il faut choisir : ces manœuvres sont moins dangereuses qu'une circulation à contresens !

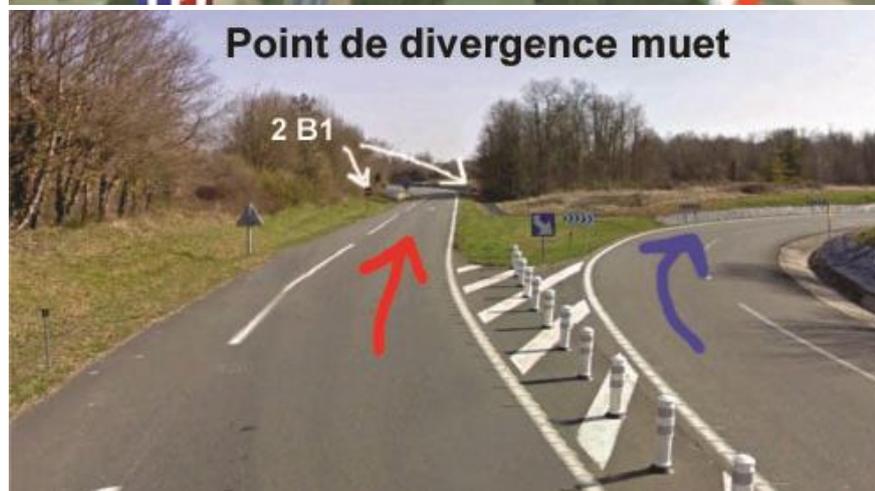
#### Un exemple concret : le contresens de l'A10 - 2 juillet 2011

3 h du matin - homme 40 ans - 15 km à contresens

Depuis le péage (carré blanc à droite en bas) jusqu'au point de divergence, c'est la même chaussée dont les 2 sens sont séparés par des balisettes.



Pour une raison quelconque, l'automobiliste entré au péage s'est positionné sur la voie de gauche en passant à travers les balisettes (là n'est pas le problème), et s'est retrouvé au point de divergence sur la flèche rouge et quand un automobiliste est persuadé d'avoir bien suivi la signalisation directionnelle, ce n'est pas 2 panneaux B1, assez discrets, qui lui corrigeront son erreur. Au point de divergence il y a une absence totale de signalisation directionnelle qui pourrait le renseigner.



L'automobiliste a besoin d'être renseigné sur sa situation à tout point du parcours où il y a un choix possible ou une erreur possible.

à la dernière divergence il FAUT un panneau directionnel



La configuration "trou de souris" (B1 sur fond jaune + vous êtes à contresens + faites demi-tour, + chaussée resserrée) aurait arrêté efficacement le conducteur et l'aurait renseigné sur sa situation. En plus il faut lui donner une solution de rattrapage bien signalée :

"Allez-vous à Paris ou à Bordeaux ?" Là il ne se serait pas trompé

**Souvent malheureusement les panneaux sont derrière les glissières, donc loin du champ visuel des conducteurs (ex Bourgoin-Jailieu) :**  
**25 août 2013 - 3 morts - conducteur 54 ans**



La nuit, par brouillard, les panneaux derrière les glissières ne se voient pas bien



## 4 - La signalisation des bretelles de sortie

**Les panneaux de sens interdit qui équipent actuellement les bretelles de sortie ne suffisent pas à éviter d'entrer par erreur par la bretelle de sortie et de se retrouver de ce fait en contresens**

Parce qu'il est possible que devant de tels panneaux, certains automobilistes pensent que la circulation dans ce sens est interdite SUR LA BRETELLE mais qu'elle rejoint quand même la BONNE route où ils veulent aller : la bretelle même prise en sens interdit constitue un rattrapage provisoire de quelques dizaines de mètres. C'est pourquoi il faut décrire en français leur situation et ce qu'il faut faire (page suivante)



## Il faut écrire en français leur situation et ce qu'il faut faire



## Mieux encore : indiquer la nature du danger : collision



# Ou l'importance du danger : être tué



## Au total :



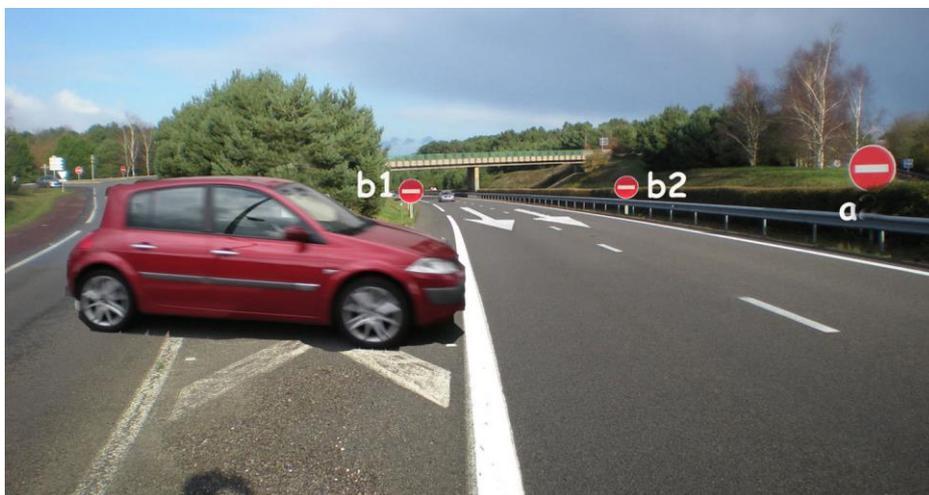
## 5 - La signalisation des bretelles d'entrée pour éviter la pénétration à contresens en tournant à gauche à l'extrémité.

Après avoir traité les cas des pénétrations par la bretelle de sortie, intéressons nous aux automobilistes qui sont entrés convenablement par une bretelle d'entrée mais qui font un demi-tour volontaire sur l'autoroute.

Quand on a l'occasion d'interroger les conducteurs qui sont à contresens on est sidéré de constater qu'il germe parfois de très drôles d'idées dans la tête des conducteurs. Il existe vraiment des cas où, pour diverses raisons, le conducteur a **délibérément enfreint** ou n'a pas compris le panneau « interdiction de tourner à gauche », **ou n'a pas voulu voir** le seul panneau "a" (voir photo ci-dessous). **Il se persuadera qu'il pourra prétendre que** celui-ci est en biais, et ce panneau "a" ne fait pas le poids contre une certaine inconscience : **nous sommes ici dans le DÉNI** : il (ou elle) dénie la vision, dénie la prescription et se trouve donc dans la position de faire la manœuvre de la voiture rouge ci-dessous.



Mais le déni a ses propres limites, il peut être **contrebalancé par une prescription plus** flagrante qui consiste à placer une paire de panneaux sens interdit à 50 m en amont afin qu'il soit mieux vu. Le conducteur les verra bien en face **lorsqu'il s'apprêtera à amorcer** sa mauvaise manœuvre et ces deux panneaux **ne permettront plus ni le déni**, ni la distraction, le conducteur **sait qu'il ne pourra plus prétendre ne pas avoir vu**.



# Raisons et solution

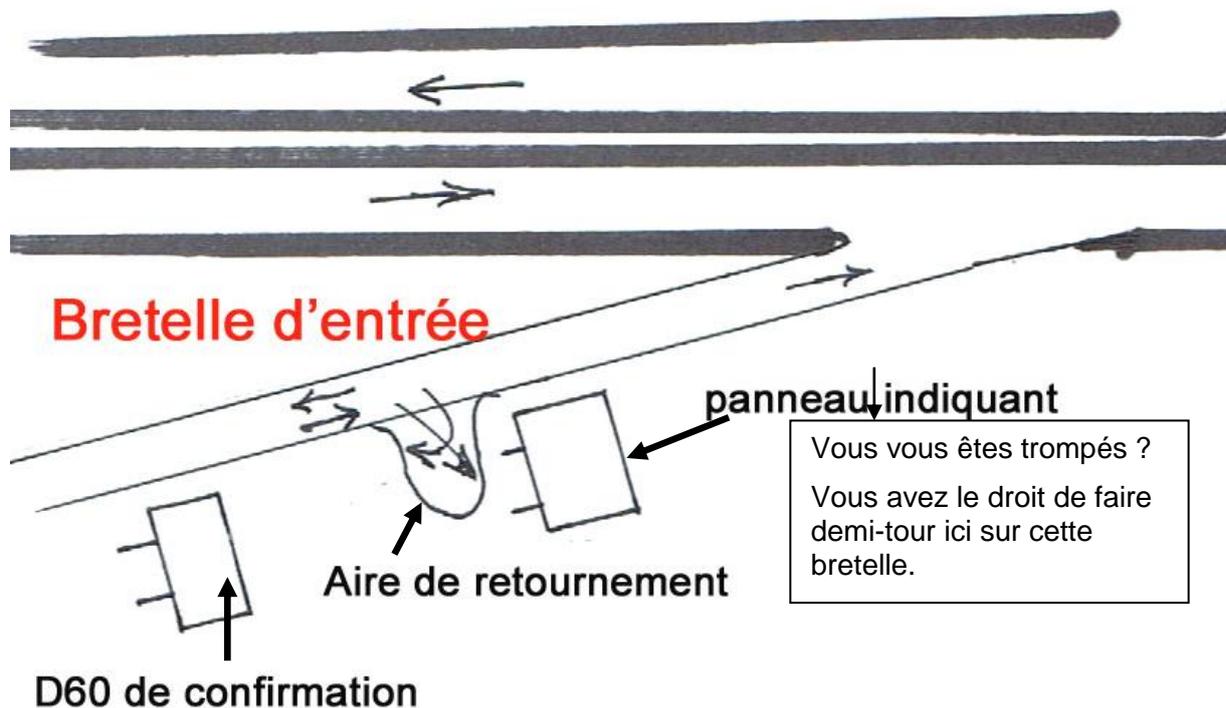
Ces demi-tours sont souvent le fait d'automobilistes qui **COMPRENENT TROP TARD** qu'ils sont dans une mauvaise direction, et dans ce cas aussi c'est la conséquence d'une lacune de signalisation : une meilleure signalisation de direction ou de confirmation de direction dans les bretelles du diffuseur ou de l'aire de repos, l'aurait évité, en particulier une signalisation de direction dans le musoir de la dernière divergence et une signalisation de confirmation lorsque l'automobiliste circule sur la bretelle d'entrée (point 10 suivant).

Lorsque l'automobiliste entre sur la bretelle d'entrée, il est censé avoir vu les panneaux situés à l'entrée D20 ou de signalisation avancée Da31c. Mais rappelons que notre client contresensiste n'est ni catésien ni attentif : il peut facilement s'engager par erreur sur une bretelle d'entrée qui n'est pas la bonne or il ne trouvera ensuite **PLUS RIEN** qui lui indique où mène cette bretelle. Le premier panneau de confirmation de (ou des) la direction desservie que trouve l'automobiliste est le panneau de confirmation D60 qui se situe plusieurs centaines de mètres après être entré sur l'autoroute : dans ce cas, à cet endroit, beaucoup d'automobilistes feront demi-tour sur l'autoroute car ils considèrent comme réhibitoire de continuer jusqu'au prochain diffuseur dans le but de revenir de façon légale.

Pour obvier à ces dangers, l'automobiliste doit être informé sur la bretelle d'entrée sur laquelle il circule mais avant d'entrer sur l'autoroute.

L'usager qui vient de s'engager sur la bretelle d'entrée (et qui se trouve au milieu de cette bretelle) a besoin de deux choses : -1- avoir un panneau de confirmation de la direction à laquelle cette bretelle va le mener et -2- pouvoir faire demi-tour sur cette bretelle et revenir par cette bretelle et savoir qu'il en a le droit.

Sur ce point, on peut se poser a question de savoir si ce n'est pas un handicap de mettre les bretelles d'entrée à sens unique, on trouve bien déjà des doubles sens sur certaines bretelles en boucle, et il suffit d'indiquer par un panneau "double sens" (A18) et par un fléchage au sol.



**Fin**

Jacques ROBIN ingénieur routier, accidentologue  
auteur du site [www.securite-routiere-plus.com](http://www.securite-routiere-plus.com)